



Revue internationale
International Webjournal
www.sens-public.org

Émilienne Brunfaut (1908-1986) : du syndicalisme au féminisme ?

CATHERINE JACQUES

Résumé: Le militantisme peut-il se conjuguer au pluriel ? La vie d'Émilienne Brunfaut suscite d'emblée cette question car elle se décline sur trois registres : syndicalisme, féminisme, pacifisme. S'y ajoute encore en toile de fond son engagement politique, oscillant entre socialisme et communisme. Faut-il interpréter ces engagements multiples en terme de stratégie, révélant une hiérarchie parmi les causes, voire une instrumentalisation d'une cause au profit d'une autre ? Le féminisme sert ici de pierre de touche à l'analyse : Émilienne Brunfaut tente-t-elle de sensibiliser le monde syndical de gauche au féminisme ou au contraire utilise-t-elle les associations féministes au profit de son combat syndical ? Son parcours est en effet singulier car, à la différence de la France, les féministes belges n'ont eu pratiquement aucun lien avec les syndicats, dont elles critiquent le peu d'intérêt pour les femmes et qu'elles accusent d'être « un véritable État dans l'État » mais « sans responsabilité politique » et par conséquent inaccessibles. En outre, l'adhésion d'Émilienne Brunfaut à des associations féministes « bourgeoises » renforce le décalage avec son parcours syndical et tranche sur la segmentation politique très forte d'une société où il est rare de voir des personnalités pénétrer des milieux aussi divers que ceux qu'elle a fréquentés.

Abstract: (*Émilienne Brunfaut, from union fighting to feminism ?*) Can plural be applied to militancy ? The life of Émilienne Brunfaut raises directly this question because it can be described under three dimensions : union action, feminism, and pacific action. We also need to add this background her deep political involvement, swinging between socialism and communism. Do we have to translate these multiple commitments in terms of strategy, revealing a hierarchy between the causes, potentially using one cause for the benefit of another ? Feminism is used here as cornerstone for our analysis : did Émilienne Brunfaut try to interest the left union world to feminism or on the contrary did she use women organisations for the end of union action ? Her path is indeed quite singular because, to the difference of France, Belgian feminists had nearly no link with unions, as they criticise their lack of interest for women and as they accuse them of being a « real state within the state » but « without political responsibility » and therefore unreachable. Moreover, the membership of Émilienne Brunfaut in middle class women associations reinforces the shift with her union course and differs from the usually strong political segmentation of society, where the presence of strong figures within the diverse universes she attended is a rather rare phenomenon.

Les femmes dans l'action militante, syndicale et revendicative de 1945 à nos jours

Sommaire-liens du dossier

Présentation et Sommaire

ANDRÉ ROBERT

Militantes syndicales : une égalité à faire vivre

YANNICK LE QUENTREC

« Le temps des élues ». Temps militant, professionnel et familial chez les élues d'un conseil municipal

MAGALI DELLA SUDDA

Et si on se passait de patrons ? Des grèves aux luttes autogestionnaires en Belgique (1966-1985)

MARIE-THÉRÈSE COENEN

« Ne soyez pas le bras qui retient mais le bras qui soutient ». La place des militantes de l'Union des Femmes Françaises dans les grèves de l'après-guerre

SANDRA FAYOLLE

Les femmes dans les milieux de gauche des Côtes-du-Nord de la Libération à 1968 : prosopographie, réseaux, militances

FRANÇOIS PRIGENT

Une expérience d'organisation syndicale des mères de famille (Bretagne, 1969-1971)

VINCENT PORHEL

Du droit au travail des époux au droit au travail personnel. L'émergence progressive du droit au travail des femmes en lien avec l'émergence de l'individu femme

GENEVIÈVE DERMENJIAN, DOMINIQUE LOISEAU

A different kind of activism: the position of catholic women teachers in their union (Belgium, 1950-1965)

LIES VAN ROMPAEY, MARC DEPAEPE, FRANK SIMON

Le débat sur la mixité des structures au sein de la CFDT (1976-1982)

PASCALE LE BROUSTER

Quand le militantisme fait le choix des armes : les femmes d'Action directe et les médias

FANNY BUGNON

Émilienne Brunfaut (1908-1986): du syndicalisme au féminisme ?

CATHERINE JACQUES

Émilienne Brunfaut (1908-1986) : du syndicalisme au féminisme ?

Catherine Jacques¹

« Quand on est une femme, on est plus à l'aise dans la société qu'à une réunion du parti ou du syndicat. »²

Le militantisme peut-il se conjuguer au pluriel ? La vie d'Émilienne Brunfaut suscite d'emblée cette question car elle se décline sur trois registres : syndicalisme, féminisme, pacifisme. S'y ajoute encore en toile de fond son engagement politique, oscillant entre socialisme et communisme. Faut-il interpréter ces engagements multiples en termes de stratégie, révélant une hiérarchie parmi les causes, voire une instrumentalisation d'une cause au profit d'une autre ? Le féminisme sert ici de pierre de touche à l'analyse : Émilienne Brunfaut tente-t-elle de sensibiliser le monde syndical de gauche au féminisme ou au contraire utilise-t-elle les associations féministes au profit de son combat syndical ? Son parcours est en effet singulier car, à la différence de la France, les féministes belges n'ont eu pratiquement aucun lien avec les syndicats, dont elles critiquent le peu d'intérêt pour les femmes et qu'elles accusent d'être « un véritable État dans l'État » mais « sans responsabilité politique » et par conséquent inaccessibles³. En outre, l'adhésion d'Émilienne Brunfaut à des associations féministes « bourgeoises » renforce le décalage avec son parcours syndical et tranche sur la segmentation politique très forte d'une société où il est rare de voir des personnalités pénétrer des milieux aussi divers que ceux qu'elle a fréquentés.

Une vie entière à « gauche »

Dans le paysage syndical belge, Émilienne Brunfaut occupe donc une place particulière, par la multiplicité de ses actions et parce qu'elle est une femme, dans un milieu dirigé par des hommes.

¹ Catherine Jacques, historienne chercheuse associée du CRHIDI aux Facultés universitaires Saint Louis. Sa thèse de doctorat porte sur « Les féministes et le changement social en Belgique (1918-1968). Programmes, stratégies et réseaux », dont la parution est prévue prochainement dans les *Mémoires de l'ARB*. Elle a co-dirigé *Le Siècle des féminismes (2004)* ainsi que le *Dictionnaire des femmes belges (2006)*.

² *Émilienne Brunfaut. Entretien avec Anne-Marie Lizin*, Charleroi, 1987, p. 100

³ Lettre d'Adèle Hauwel à Germaine Hannevert, 6/10/1951: Carhif, F. GBPO, 179.

Née en 1908 à Dottignies⁴ Émilienne perd sa mère très jeune et est élevée par son père, Emile Steux, ouvrier textile et militant socialiste. Contrairement au socialisme français, le socialisme belge est caractérisé par une « base multiple » : il repose sur une multiplication d'associations syndicales, mutuellistes, coopératives, éducatives, à l'origine du parti. L'adhésion à l'une d'entre elles entraîne aussi l'adhésion au parti ouvrier (POB). Militant politique (il sera conseiller provincial), le père d'Émilienne est aussi fondateur de la coopérative locale. Dès sa prime enfance, la jeune fille est initiée aux principes socialistes et baigne dans une atmosphère militante : elle participe « déjà à la campagne électorale » à l'âge de 10 ans⁵.

Dès la fin des années 1920, son adhésion au Comité national des Femmes socialistes, au sein du POB, la met en contact avec les questions féminines. Désignée par la Centrale d'éducation ouvrière de Tournai pour suivre les cours de l'École ouvrière supérieure à Bruxelles en 1927-1928⁶, elle est impressionnée par les enseignements d'Isabelle Blume⁷, une des figures charismatiques des Femmes socialistes, et par son futur beau-père Fernand Brunfaut. Elle fait ainsi partie d'une première – et nouvelle – génération de propagandistes féminines et y puise aussi la conviction d'une égalité stricte entre les hommes et les femmes⁸. En 1935, son voyage en Union soviétique comme membre d'une délégation féminine du POB renforce les sympathies prosoviétiques que lui avait déjà inoculées Fernand Brunfaut. Dès 1936, très sensible à la cause des républicains espagnols, elle se radicalise et fréquente assidûment les cercles d'extrême gauche où elle côtoie les Brunfaut, Fernand et sa femme Louise ; en 1937, elle épouse leur fils Maxime, jeune architecte, et entre ainsi dans une famille de l'intelligentsia bruxelloise de gauche – ce qui lui ouvre de nouveaux horizons intellectuels et sociaux⁹.

Syndicaliste dans l'âme, Émilienne Brunfaut est également une pacifiste convaincue et, à ses heures, une féministe : cette articulation est cohérente car, en tant que syndicaliste, Émilienne Brunfaut ne peut s'occuper que de problèmes féminins, ce qui l'amène peu à peu à une prise de conscience féministe. Comme femme de gauche, elle est entraînée dans la lutte contre le fascisme et pour la paix, et cet engagement va renforcer, comme nous le verrons, ses visées féministes.

⁴ Actuellement province du Hainaut, à ce moment Flandre occidentale.

⁵ *Émilienne Brunfaut...*, p. 13.

⁶ Puissant, Jean, « Émilienne Brunfaut », *Dictionnaire des femmes belges*, Gubin, Eliane, Jacques, Catherine, Piette, Valérie & Puissant, Jean, (dir.), Racine, Bruxelles, 2006, p. 517.

⁷ Isabelle Grégoire ép. Blume (1892-1975) : Gotovitch, José., *Dictionnaire des femmes...*, p. 289-292.

⁸ Dierickx, Ariane, *L'École Ouvrière Supérieure. Un laboratoire d'idées pour le POB*, Labor, Bruxelles, 1996, p. 49-50.

⁹ Sur Fernand (1886-1979) et Louise Brunfaut (1887-1981) : Puissant, Jean, *Dictionnaire biographique des militants du mouvement ouvrier en Belgique*, t. 1, E.V.O., Bruxelles, s.d., p. 232-234.

Du syndicalisme au pacifisme

Le pacifisme d'Émilienne Brunfaut est indissociable de son engagement politique et féminin. Sensibilisée à la montée du fascisme et du rexisme en Belgique par son action au sein des Femmes socialistes, elle adhère Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme (CMF). Le CMF fait partie du dispositif communiste international entre 1934 et 1939, mais cet aspect n'est pas immédiatement prédominant, de sorte que le CMF réussit à attirer dans son sillage des féministes d'opinions très variées, dont certaines s'en détourneront à mesure que sa dépendance à Moscou se révèle. Mais tel quel, il a joué en Belgique un rôle fondamental, revêtant « une signification et une coloration spécifique, constituant un authentique front féminin laïque, pacifiste et antifasciste »¹⁰, une véritable « plaque tournante des femmes pacifistes laïques » dont beaucoup sont membres de la Fédération maçonnique du Droit Humain¹¹. La première présidente, Lucia de Brouckère, enseigne la chimie à l'Université libre de Bruxelles et milite activement dans les rangs laïques¹², la première secrétaire, Marcelle Leroy¹³ est une militante communiste d'envergure. Émilienne Brunfaut lui succède en 1937¹⁴. « La tendance générale était, selon elle, celle que nous avons connue plus tard dans la résistance, une union contre le fascisme et contre la guerre »¹⁵.

Après guerre, elle poursuit ce combat pacifiste au sein du Rassemblement des femmes pour la paix (RFP), issu de l'Union des femmes de Belgique qui regroupait de nombreuses résistantes à la Libération. Si l'Union se présente comme une association « neutre » politiquement et parvient à faire illusion à l'origine, les crispations de plus en plus fortes entre les blocs de l'Est et de l'Ouest y mettent fin et dès 1947, le Parti communiste de Belgique (PCB), sous l'effet d'une forte reprise en main par Moscou et le Kominform, dissout officiellement l'association, qui est remplacée par le Rassemblement des femmes pour la paix (RFP) affilié à la Fédération démocratique internationale des femmes (FDIF)¹⁶. Le RFP se défendra pourtant toujours d'être la branche féminine du PCB ; Émilienne Brunfaut, sa secrétaire générale, persistera à le présenter comme une création quasi spontanée, née « de la volonté des femmes belges d'empêcher une troisième guerre mondiale

¹⁰ Gotovitch, José, « Le CMF », *Encyclopédie d'histoire des femmes en Belgique* (à paraître, Racine, Bruxelles).

¹¹ *Ibidem*.

¹² *Dictionnaire des femmes... op. cit.*, p.139-140.

¹³ Sur M. Leroy : Gotovitch, José., « Marcelle Leroy, femme, mère, militante, franc-maçonne et plus encore... », *Sextant*, 13-14 (Bruxelles), 2000, p. 363-386.

¹⁴ Jacques, Catherine, *Les féministes et le changement social en Belgique (1918-1968). Programmes, stratégies et réseaux*, Thèse de doctorat, Histoire ULB/U. Angers, vol. 1, p. 47-48.

¹⁵ *Émilienne Brunfaut...*, p. 80.

¹⁶ Interview de Marie Guisse, 6 juillet 1993 : Carhif.

voulue par une petite clique d'hommes sans scrupules mais puissants par leurs privilèges »¹⁷. Le comité d'initiative réunit d'ailleurs quelques féministes non communistes, mais à l'exception d'une seule, aucune d'entre elles ne participera aux activités du RFP¹⁸ dès le moment où ses prises de position sont clairement dictées par le bureau du PCB¹⁹. Émilienne Brunfaut s'inscrit donc dans le mouvement « Femmes » relayé par la FDIF²⁰, mais dont la lutte « féministe » s'intègre avant tout dans la défense de la doctrine soviétique.

Durant les premières années du RFP, Émilienne Brunfaut en est véritablement l'âme. Elle n'en oublie pas pour autant le combat syndical : dès 1949, Émilienne Brunfaut lie étroitement la lutte pour la paix et « celle pour les droits économiques et sociaux des femmes »²¹. Car « ne pas pouvoir maintenir la paix signifie l'impossibilité de défendre les droits et revendications des femmes »²². Ses discours syndicaux et féministes sont toujours teintés d'accents politiques et elle n'hésite pas à accuser la « Belgique marshallisée » d'être « de plus en plus, un satellite des États-Unis »²³.

Toujours en 1949, Émilienne Brunfaut quitte le parti socialiste et, deux ans plus tard, en 1951, elle s'affilie au parti communiste, dont elle est exclue dès 1952 en raison de ses positions syndicales : contrairement à la ligne du parti, elle estime en effet que le syndicalisme est un combat à part entière, et ne peut être réduit au rôle de simple auxiliaire du parti. Mais elle demeure au RFP et elle est également active à l'Union belge pour la défense de la paix²⁴.

Quant à l'articulation entre la paix et les droits des femmes, le RFP suit les directives de Moscou et au cours des années 1950 et 1960, se lance dans plusieurs campagnes, relayées par le FDIF auprès des Nations-Unies : pour l'interdiction des armes atomiques et le désarmement complet et contre le Pacte Atlantique²⁵. En tant que secrétaire du RFP, Émilienne Brunfaut estime que les femmes ont le devoir d'utiliser leur droit de vote récemment acquis pour faire pression sur

¹⁷ *Le Drapeau rouge*, 2/4/1949.

¹⁸ Liste des femmes présentes à la réunion du Comité d'initiative, RFP : Carcob, Fonds Marie Guisse.

¹⁹ Lettre de M.H. à Claude, 10/2/1949 : Carcob, F. Marie Guisse ; P.V. du Comité central du PCB, 5-6 mars 1949 : Carcob, F. Parti Communiste belge.

²⁰ Baetens, Fernande, « L'action éducative des associations féminines », tapuscrit, [1950] : Mundaneum, F. Féminisme, CNFB 01.

²¹ *La femme soviétique* (Supplément de la revue), 6, 1949, p. 15.

²² Lettre d'E. Brunfaut à Adèle Hauwel, 22/5/1951 : Carhif, F. GBPO 181.

²³ *Femmes*, 12/1949.

²⁴ *Le Drapeau rouge*, 5/3/1951, *Le Drapeau rouge*, 31/3/1949.

²⁵ Lettre d'Angiola Minella, secrétaire générale de la FDIF, aux associations féminines belges, 20/4/1957 : Carhif, F. A. Hauwel, 23; *Le Drapeau rouge*, 16/3/1949 ; *Femmes*, juin 1949 ; *Femmes*, février 1950 ; *Femmes*, mars 1950.

les parlementaires²⁶. Le RFP s'en prend également avec virulence à la politique de Paul-Henri Spaak et aux tentatives de création d'Union européenne qui serait « un danger pour la paix »²⁷. Dans la même ligne, il lance une campagne contre la prolongation du service militaire et le réarmement de l'Allemagne de l'Ouest²⁸. On peut y déceler la patte d'Émilienne Brunfaut qui n'a jamais caché la méfiance que lui inspire Paul-Henri Spaak, dirigeant socialiste et l'un des artisans du Pacte de l'Atlantique Nord (4 avril 1949) et futur secrétaire général de l'OTAN (1957 à 1961), ni sa rancœur à l'égard du parti socialiste dupé, selon elle, par « son talent de manipulateur »²⁹.

Dès la fin des années 1940, le RFP se mobilise aussi avec force pour défendre les droits des chômeuses³⁰. Ces actions la rapprochent des féministes qui, en Belgique, ont toujours été très attentives à la citoyenneté économique des femmes, jugée prioritaire par rapport aux autres droits³¹. Émilienne Brunfaut essaie ainsi d'attirer dans le sillage du RFP le Groupement belge de la Porte ouverte (GPBO), branche de l'Open Door International, une association qui prône un féminisme radical et égalitaire, mais en vain³².

Si la méfiance subsiste entre le RFP et les féministes dans les années 1950, Émilienne Brunfaut parvient néanmoins à l'atténuer grâce aux liens qu'elle entretient avec le Conseil national des femmes belges (CNFB), organisme très modéré, où elle participe pourtant comme membre active de la commission Travail.

Il est assez difficile de déterminer si son activité au CNFB et dans d'autres associations féministes répond à de réelles convictions ou à une volonté d'instrumentaliser la cause des femmes au profit de ses engagements politiques et/ou syndicaux. Mais il est clair qu'en participant aux activités du CNFB, Émilienne côtoie un milieu social extrêmement différent de celui du syndicalisme de gauche. Ces nouveaux liens interviennent peu après son exclusion du PCB et son rapprochement avec le Parti socialiste.

Au cours des années 1960, elle accède également, de manière surprenante, à la présidence de la section belge de l'International Professional Business Women-Fédération belge des femmes de

²⁶ *Femmes*, octobre 1949 ; *Femmes*, février 1950.

²⁷ *La Lanterne*, 2/3/1949 ; *Femmes*, février 1949.

²⁸ *Le Drapeau rouge*, 11/10/ 1950.

²⁹ *Émilienne Brunfaut. Entretien...*, p. 82.

³⁰ *Femmes*, février 1950, p. 7. En 1953, le RFP synthétise ses positions dans une brochure : *Chômeuses. Quels sont vos droits ?*, Ed. Rassemblement des femmes, [1953], 15 p. : AVB, F. Nyssens, 10.

³¹ Sur ces questions : Jacques, Catherine, *Les féministes et le changement social.. op. cit.*, vol. 1, p. 196-319 et Gubin, Eliane., « Genre et citoyenneté en Belgique (1881-1921) », Jost, H.-U., Pavillon, M., Vallotton, Fr., *La politique des droits. Citoyenneté et construction des genres aux XIX et XX^e siècles*, Kimé, Paris, 1994, p. 53-71.

³² Lettre d'Émilienne Brunfaut à Germaine Hannevert, 26/12/1949 : Carhif, F. GBPO, 172; Lettre du RFP au GBPO, 15/10/ 1953, réponse du 20/10/1953 : Carhif, F. GBPO, 191.

carrières libérales et commerciales (BPW)³³. Avec l'appui du CNFB et du GBPO, et au nom de la BPW, elle mène alors une série d'actions notamment en faveur de l'accès des filles à une formation de qualité et de pointe, seule garantie pour une situation professionnelle satisfaisante.³⁴

Du syndicalisme au féminisme

Son engagement syndical remonte à la fin des années 1920, quand elle adhère au Syndicat du textile de Dottignies. Elle participe aux grèves de 1932, à la lutte contre les arrêtés-lois visant à limiter le travail des femmes mariées (début des années 1930). En 1936, elle mène des actions de solidarité avec les grévistes du Front populaire.

En 1932, elle tente sa chance aux élections législatives mais la forte opposition qu'elle rencontre au sein de son parti lui fait prendre conscience, assez brutalement, de sa condition de femme. Quand des militants la traitent « d'arriviste » lors d'une conférence à Mouscron, elle reçoit « cette appréciation comme une gifle » ; « peinée et traumatisée », elle renonce après deux législatures « à être sur une liste électorale »³⁵. A cette difficulté pour une femme de s'affirmer politiquement au sein du POB, s'ajoute le constat du déficit féminin dans les organes dirigeants syndicaux, y compris dans les secteurs où les travailleuses sont majoritaires. L'infériorisation permanente des femmes, au sein du parti et du syndicat, l'amène à la cause féministe : « Je me suis dit qu'au fond, nous étions dans un long cortège presque sans femmes et qu'il était temps qu'elles rattrapent le peloton de tête. C'est pour cela que j'ai lutté »³⁶. D'autres éléments renforcent encore cette orientation, comme sa rencontre avec la Française Marguerite Thibert³⁷, fonctionnaire au BIT, qu'elle côtoie à la Conférence internationale du travail à Genève en 1935 où elle assiste comme conseillère technique de la Centrale du textile. Visiblement, les convictions féministes de Marguerite Thibert lui font une profonde impression³⁸.

³³ *Journal de Charleroi*, 23/9/1945 ; Vrielynck, S., *Stortingslijst van het archief van Émilienne Brunfaut (1908-1986)*, Amsab, Gand, 2005, p. 31 et p. 60 ; *Le Peuple*, 2/8/1946.

³⁴ PV. Commission du travail du CNFB, 1951 : Carhif, F. CNFB 21-1 ; « Projet de résolution: enseignement technique et professionnel et apprentissage des femmes », 6^e Congrès de ODI à Bruxelles, 07/1948 : Carhif, F. GBPO, 168 ; Lettres diverses de la BPW-section belge, 05/1969 : Carhif, F. GBPO 420 ; Vœux émis par l'AG du CNFB, 27/11/1951 : Carhif, F.CNFB 21-6.

³⁵ *Émilienne Brunfaut. Entretien...op. cit.*, p. 22.

³⁶ *Ibidem*.

³⁷ Thébaud, Françoise, « Les femmes au BIT : l'exemple de marguerite Thibert », *Femmes et relations internationales au XXe siècle*, Delaunay, J.-M. & Denéchère, Y., Presse Sorbonne Nouvelle, Paris, 2006, p. 177-187.

³⁸ *Émilienne Brunfaut...*, *op. cit.*, p. 32.

Un an plus tard, la Commission syndicale du POB crée une commission spéciale du travail féminin, dont Émilienne Brunfaut prend la tête avec l'aide de Jef Rens, secrétaire national de l'action syndicale socialiste. Durant la guerre, recherchée par les nazis, elle se réfugie avec ses enfants dans le Tarn en France. Dès la Libération, elle renoue avec ses activités syndicales, remet sur pied une commission du Travail des femmes sein de la Fédération Générale des Travailleurs de Belgique (FGTB) en 1946, et devient responsable de la page féminine de *Syndicat*, l'organe syndical. Mais lorsque le socialiste Louis Major (« un bon militant » ce qui « ne l'empêchait pas d'être misogyne »³⁹), devient secrétaire de la FGTB en 1952, il s'empresse de supprimer la commission et la page féminine de l'hebdomadaire. C'est à cette époque qu'Émilienne Brunfaut se rapproche sensiblement du mouvement féministe. Dès lors, on assiste à une convergence d'intérêt : le mouvement féministe accède à des informations confidentielles par son intermédiaire, la syndicaliste trouve l'appui inespéré du lobby féministe. Émilienne Brunfaut utilise désormais ces relais pour faire progresser l'égalité salariale entre les sexes : ainsi le CNFB organise plusieurs conférences sur la question au cours des années 50 et 60⁴⁰ dont une à la veille de la première phase du traité de Rome qui devait comporter l'application de l'article 119. Comme l'égalité salariale entre les sexes n'est atteinte dans aucun pays membre, les ministres réunis en Conseil escamotent purement et simplement cette disposition, ce qui déclenche de vives réactions dans les milieux féministes et syndicaux. Le CNFB publie plusieurs articles dans son *Bulletin* (certains de la plume d'Émilienne Brunfaut), envoie des lettres aux autorités compétentes : le moteur de ce combat est sans conteste Émilienne Brunfaut⁴¹, qui parvient même (non sans difficulté) à obtenir que la télévision diffuse une émission sur la question en 1962⁴². D'autres associations rejoignent le peloton initial : la BPW, les Soroptimists de Belgique, l'Association belge des femmes chefs d'entreprise⁴³. Le lobby européen n'est pas en reste : Yvonne de Wergifosse, secrétaire générale du CNFB et présidente de la commission féminine internationale du Mouvement européen⁴⁴, fait pression de manière constante sur les instances européennes pour que le principe d'égalité de

³⁹ *Émilienne Brunfaut...*, *op. cit.*, p. 34.

⁴⁰ CNFB, Conférence d'information, 28/11/1961. Égalité de rémunération entre les travailleurs des deux sexes : Carhif, F. CNFB, 21-13.

⁴¹ *Bulletin du CNFB*, juillet/août 1961, p. 1-3 ; Lettre du CNFB au ministre de l'Emploi et du Travail, 3/7/1961. Carhif F. CNFB, 6-4-1.

⁴² CNFB, PV de la commission Travail, 23/10/1962 : Carhif, F. CNFB, 21-5.

⁴³ Fédération nationale des Femmes de carrières libérales et commerciales : Note de la Belgique sur la situation de fait existant dans le pays en matière d'égalité de rémunération, septembre 1963 : Carhif, F. GBPO, 96. ; Sluse, J., *Pourquoi les salaires égaux ne seraient-ils pas imposés par des lois?*, Union nationale des Soroptimist Clubs de Belgique, Gand, 1960.

⁴⁴ Association internationale pluraliste, créée en 1948 au lendemain du congrès de l'Europe tenu à La Haye, réunissant différents groupements proeuropéens : <http://www.mouvement-europeen.be>

rémunération soit appliqué⁴⁵. Le 4 novembre 1964 une réunion d'information est organisée par la commission féminine belge du Mouvement européen au siège de la CEE, en présence des associations féminines et syndicales. Émilienne Brunfaut y expose le rapport du CNFB⁴⁶, qui est adopté comme porte-parole des revendications féminines auprès des autorités belges.⁴⁷

Parallèlement, Émilienne Brunfaut organise des formations syndicales féminines au sein de la Centrale des métallurgistes de Belgique (CMB, affiliée à la FGTB). L'une d'elles est à l'origine de la première grande grève féminine européenne, la grève de la Fabrique Nationale d'armes d'Herstal près de Liège en 1966⁴⁸. Sollicitée par Émilienne Brunfaut, la juriste Eliane Vogel-Polsky, professeure de droit social à l'Université de Bruxelles, y avait en effet exposé la signification de l'article 119 à quelques ouvrières en décembre 1965⁴⁹. Le 16 février 1966, près de 3.000 ouvrières de la Fabrique nationale d'Armes se mettent en grève sans préavis pour réclamer l'application de l'article 119. Les syndicats, dont tous les dirigeants sont des hommes, sont débordés. Forcés et contraints, ils doivent bien couvrir le mouvement tandis que la grève reçoit le soutien des féministes et des associations féminines : c'est l'explosion à l'air libre d'années de lutte menées en coulisse⁵⁰. Après de longues et houleuses négociations, la grève se termine sur un protocole d'accord et les ouvrières reprennent le travail entre le 9 et 11 mai 1966. L'égalité salariale n'est pas obtenue mais bien une augmentation de salaire et la promesse qu'une commission pour l'égalisation des salaires masculins et féminins se penchera sur le problème⁵¹. Cette grève s'inscrit dans la mémoire collective comme une explosion sociale sans précédent⁵² : elle frappe l'opinion publique en Belgique et à l'étranger par sa longueur mais aussi par la solidarité des délégations syndicales venues de France, d'Italie, des Pays-Bas. C'est, indiscutablement, un jalon dans l'histoire des femmes européennes, comme le souligne l'historienne française Florence Montreynaud : « Le 16 février 1966, l'Europe des femmes existe. Par la colère. Ce jour-là éclate le

⁴⁵ Motion sur l'égalité des salaires masculins et féminins adoptée par le bureau exécutif international du Mouvement européen, 30/4/1965 ; résolution de la commission internationale du mouvement européen, octobre 1967 : Carhif, F. GBPO, 266.

⁴⁶ Lettre d'information du GBPO, 12/11/1964: Carhif, F. A. Hauwel, 628.

⁴⁷ CNFB : lettre au ministre de l'Emploi et du Travail Léon Servais, 9/12/1964: Carhif, F. CNFB, 6-4-1.

⁴⁸ Cf. dans ce dossier Marie-Thérèse Coenen, art. cit.

⁴⁹ Pour plus de détails : Gubin, Eliane avec la coll. de Jacques, Catherine, *Eliane Vogel-Polsky. Une femme de conviction*, Bruxelles, 2007, chapitre 3.

⁵⁰ CNFB, Lettre aux grévistes, 4 mars 1966 : Carhif, F. CNFB, 18. ; PV. de la commission Travail, 1/3/1966 : Carhif, F. GBPO, 407.

⁵¹ Gubbels, Robert, *La grève au féminin. Essai d'analyse du mouvement revendicatif à la fabrique nationale d'armes de guerre*, CERSE, Bruxelles, 1966, p. 54-57.

⁵² *Ibidem*, Vogel, Eliane, «Cinquante ans de droit du travail », SYLIN M. (éd.), *Cinquante ans d'évolution du travail. De la semaine de 5 jours à la directive Bolkestein*, ULB, Bruxelles, 2006, p. 41-42.

premier mouvement revendiquant l'application du principe A travail égal salaire égal contenu dans l'article 119 »⁵³.

Ensuite d'autres combats pour la citoyenneté économique des femmes permettent à Émilienne Brunfaut d'intensifier encore les synergies, car elle dispose de relais de plus en plus étendus, diversifiés et parfois inattendus : la Fédération nationale des Femmes de carrières libérales et commerciales (BWP), le CNFB, l'Association belges des femmes juristes, le Groupement belge de la Porte Ouverte, la Fédération nationale des Femmes libérales, les Soroptimists de Belgique, la Fédération belge des femmes universitaires, etc.⁵⁴ Inversement, par son intermédiaire, la FGTB et la fondation André Renard (Centre d'étude de la FGTB wallonne) se rallient, dans certains cas, aux objectifs des féministes⁵⁵.

Les années 70 : un engagement féministe sans équivoque

L'organisation des États généraux de la femme en 1968 à l'initiative d'Émilienne Brunfaut atteste en quelque sorte de son rapprochement, voire de son adoption, par le mouvement féministe. Ces États généraux sont organisés le 23 novembre 1968 au Palais des Congrès à Bruxelles, ils sont surtout portés par la Fédération belge des femmes de carrières libérales et commerciales, présidée par Émilienne Brunfaut, et par la section belge de la Fédération belge des femmes diplômées des universités, mais ils sont fermement appuyés par le CNFB et par l'ensemble du féminisme modéré, des organisations de femmes socialistes et des ligues féminines chrétiennes. Ils concrétisent à la fois une étape symbolique dans l'histoire du féminisme belge, et un bilan des acquis : « Les participantes (...) ont tenté de faire le point du degré d'insertion de la femme belge dans la nation, en relation avec les droits reconnus par les déclarations, pactes, chartes, conventions... de l'ONU et de ses institutions spécialisées »⁵⁶.

Les fonctions qu'Émilienne Brunfaut assume ensuite durant les années 1970 prolongent très clairement l'objectif de cette manifestation. Elle figure en effet parmi les chevilles ouvrières des activités belges pour l'année internationale des femmes, décidée par l'ONU en 1975. A la même époque, elle devient vice-présidente de la Commission nationale du travail des femmes, instituée

⁵³ Montreynaud, Florence, *Le XX^e Siècle des femmes*, Nathan, Paris, 1999, p. 518.

⁵⁴ Jacques, Catherine, *Les féministes belges...op.cit.*, p. 264-266.

⁵⁵ « Les problèmes du travail des femmes. » Fondation André Renard. Dossiers et documents, n°8, 03/1967, Liège ; Vogel, Éliane, *Document de synthèse...*, p. 8.

⁵⁶ Conclusions des États généraux des femmes de Belgique, Bruxelles, 23/11/1968 : Carhif, F. GBPO, 273. Un an plus tard, les mêmes associations organisent à l'Institut de sociologie de l'Université de Bruxelles une journée dans le cadre du 50^e anniversaire de l'Organisation internationale du Travail sur le thème « Coopération des hommes et des femmes pour le progrès économique et social » : Carhif, F. GBPO 281.

par le ministère de l'Emploi et du Travail. Elle collabore aussi activement à la défense des droits des travailleuses au sein de la Confédération européenne des syndicats. Présente lors de la première journée des femmes à Bruxelles le 11 novembre 1972, elle assure le lien entre le néo-féminisme et le féminisme institutionnel, qu'elle tend de plus en plus à incarner⁵⁷.

Conclusions

Figure importante du syndicalisme belge, Émilienne Brunfaut occupe sans conteste une place dans les luttes sociales en Belgique. Mais les biographies omettent souvent de souligner qu'elle occupe aussi une place cruciale dans l'évolution du mouvement féministe, jusque-là ancré dans les classes moyennes. Émilienne Brunfaut fait véritablement le lien entre les féministes « intellectuelles », les travailleuses et le monde syndical. Jusque-là, les féministes réformistes avaient élaboré une solide logique juridique, mais sur une base surtout théorique : les expériences quotidiennes des ouvrières leur échappent, hormis les problèmes qu'elles ont pu découvrir par leur pratique professionnelle d'avocates. Le droit leur a servi principalement d'instrument pour mesurer les inégalités sexuées, d'outil d'analyse pour chercher l'adhésion de collègues juristes, et de moyen susceptible de « produire » de l'égalité, mais quand il s'agit de sensibiliser les masses ouvrières, elles sont nettement plus démunies. Émilienne Brunfaut est pratiquement la seule personnalité à faire le lien entre syndicalisme et féminisme, et la première manifestation concrète d'un retournement pour mettre en présence la pensée juridique de l'égalité et l'expérience des travailleuses s'effectue lors de la grève de la FN à Herstal (1966). Émilienne Brunfaut est, à nouveau, à l'origine de la rencontre.

Femme à la croisée des chemins, Émilienne Brunfaut revendique cet entrelacement d'engagements, que certains taxent d'opportunisme, mais qu'elle-même présente comme une force : « Je vais dans beaucoup de milieux qui n'ont pas un rapport direct avec le parti ou avec les syndicats parce que cela m'offre aussi la possibilité de parler aux femmes avec lesquelles nous n'avons pas de contacts et aussi d'essayer d'analyser ce qu'elles ressentent, ce qu'elles pensent. Nous n'avons tout de même pas la science infuse, que diable ! Nous ne pouvons pas rejeter les féministes, au contraire. Je crois que nous avons des choses à apprendre d'elles »⁵⁸

On peut s'interroger sur les motivations profondes de ce militantisme « tous terrains » et sur les mutations qu'il présente au fil du temps. A l'origine, ses attaches familiales déterminent sa trajectoire : elle naît et grandit dans le giron syndical socialiste. Puis ses convictions prosoviétiques semblent déterminer une bonne part de ses choix, mais peu à peu la défense des droits des

⁵⁷ *Émilienne Brunfaut. ...op.cit.*, p. 67.

⁵⁸ *Idem.*

femmes prend le pas. Elle recherche alors des contacts de plus en plus étroits avec les associations féministes, privilégiant avant tout les synergies et estimant que « c'est un partage, c'est une concertation permanente que nous devons avoir (entre femmes). Dans beaucoup de domaines, cette concertation est une force qui triomphe. Les femmes ne doivent rien négliger pour triompher et surtout ne pas risquer de perdre leurs forces conjuguées »⁵⁹.

⁵⁹ *Idem.*